

## PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire du Service Interentreprises de Santé au travail du Libournais s'est tenue le vendredi 22 septembre 2023.

Le Président Didier GUERIN ouvre la séance à 15H45 en souhaitant la bienvenue et en remerciant les adhérents et salariés présents.

Le président déclare que le SIST (SPST) a subi, comme tout le monde, l'après COVID.

En effet, outre la pénurie de personnels médecins, infirmiers et autres, outre l'augmentation des prix de l'essence, de l'électricité et des matières premières, nous avons été confrontés à une explosion du nombre de visites médicales, à la demande des entreprises ainsi qu'à la demande des salariés et de ce fait, nous avons pris du retard.

Avec la loi du 2 août 2021, il a fallu restructurer le SIST (SPST) du libournais et il assure qu'en tant que Président, qu'il a rencontré les mêmes problèmes que les adhérents (mal être du personnel, personnel réfractaire au changement, nombreux arrêts de travail etc...).

De plus, 3 visites de l'inspection du travail en 2 ans ont eu lieu, dont une après la mise en place du conseil d'administration. C'était une visite ciblée sur le fonctionnement du SIST qui concernait le passif. Pour les 2 autres, aucune n'a été faite par l'inspecteur.

La communication avec le CSE a repris avec de bonnes intentions.

### Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du 23 juin 2022
- Rapport moral 2022 / rapport d'activité 2022
- Rapport financier 2022
- Certification des comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2023
- Témoignage de deux entreprises du Territoire : La FONDATION DUBOIS et l'entreprise DISCAC.

Présents :

NOM	ENTREPRISE	Nombre de voix
GUÉRIN Didier	LIBOURNE ORTHO MEDICAL AMBARES ORTHO MEDICAL	1
COURCELLES Magali	CEVA	1
DUBOIS Bruno	SMURFIT KAPPA	1
VIGNERON Sylvain	SCHNEIDER ELCTRIC	1
GRELAUD Valérie	DON BOSCO - LA MISERICORDE	1
LAPORTE Marion	DISCAC	1
GUIMBERT Eric	ACTION REFLEX	1
ANGOT Lionel	APEI LES PAPILLONS BLANCS	1
CAVALIE Quentin	APEI LES PAPILLONS BLANCS	1
LAVIT Renaud	LEJEUNE SA CASTILLON	1
HISCOCK-DEODATI Claire	LA MISERICORDE	1
LOCCAS Didier	LIGITRANS	1
FONTENEAU Vincent	Société 3D2 / GEOMETRE-EXPERTS	1
GOURSOLLE Aline	Société 3D2 / GEOMETRE-EXPERTS	1
BRISSET Marie Françoise	CLINIQUE CHIRURGICALE LIBOURNE	1
BURLAT Antonin	Société LEGENDRE ET LUREAU	1
LAPLASSOTTE Stéphanie	Société LEGENDRE ET LUREAU	1
DRI-STRAGIER Françoise	GYM COUSTRAS	1
VARGAS Karla	SFCME SCHNEIDER ELECTRIC	1
KOUTCHANOU Méliissa	FONDATION DU BOIS	1
ROBLES Andres	MAKESOFT	1
CHARBIT Thierry	ACTION ENFANCE	1
CASULA Stéphanie	France HORIZON	1
VENAYRE Corinne	MISSION LOCALE du Libournais	1
<b>TOTAL</b>		<b>24</b>

Avaients des pouvoirs :

NOM	ENTREPRISE	POUVOIRS
GUÉRIN Didier	LIBOURNE ORTHO MEDICAL AMBARES ORTHO MEDICAL	61
COURCELLES Magali	CEVA	14
DUBOIS Bruno	SMURFIT KAPPA	13
<b>TOTAL</b>		<b>88</b>

Absent :

NOM	ENTREPRISE	POUVOIRS
CALMETTE Didier	LIBOURNE DISTRIBUTION	Absent

**TOTAL DES VOIX PRESENTS + TOTAL DES POUVOIRS : 112**

• Approbation du PV de l'AG du 23 juin 2022

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 23/06/2022 est lu par Monsieur Bruno DUBOIS (vice-président).

Résultat des votes :

POUR : 111            CONTRE : 0            ABSTENTION : 1 (GYM COUTRAS)

Madame DUGOURD Chantal, directrice adjointe, présente l'organigramme.

- 6 Médecins du travail (1 arrivée)
- 8 Infirmiers
- 6 IPRP (1 arrivée)
- 5 Administratifs
- 7 Assistantes médicales
- 1 Hôtesse d'accueil
- 3 Personnels d'entretien

Soit 36 salariés

Monsieur GUERIN invite le Docteur Marie Noëlle DUBRANA, à expliquer le rôle d'un médecin du travail et les différentes visites d'un salarié soit par un médecin ou infirmier de santé au travail.

Questions posées par des adhérents :

- Comment priorisez-vous les visites ?

Réponse de Madame Marie Noëlle DUBRANA : La priorité est aux visites de reprise après maladie (le salarié doit être reçu dans les 8 jours maximum après sa reprise), ensuite les visites à la demande du salarié, puis les EMA (Examen Médical à l'Embauche), les pré-reprises, et pour finir les périodiques.

- Pourquoi certaines convocations arrivent-elles au dernier moment ?

La direction y répondra ultérieurement après vérification.

- **Rapport moral 2022**

Madame BERNARDINO Katia, directrice générale, présente le rapport moral 2022.

- La loi du 02/08/2021 a précisé l'offre socle qui se décline en 3 axes :

- La prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de l'état de santé de chaque salarié tout au long de son activité
- La prévention de la désinsertion professionnelle avec la mise en place et l'animation d'une cellule opérationnelle pour accompagner les salariés présentant un risque de perte d'emploi en raison de leur état de santé (cellule PDP).

➤ Notre projet de service se termine cette année, la directrice développe le bilan 2019-2023 :

Les objectifs du Projet de Service étaient ambitieux et malgré la traversée difficile de la crise sanitaire, les salariés du SIST ont travaillé à la mise en œuvre des actions prévues. 11 thématiques ont été développées autour de 3 axes :

- Un axe des risques professionnels,
- Un axe des connaissances,
- Un axe sur le maintien dans l'emploi et la qualité de vie et conditions de travail (QVCT).

Afin de répondre aux obligations réglementaires et aux enjeux d'évolution de la Santé au Travail, le SIST s'est engagé dans l'élaboration de son nouveau projet de service 2024-2029.

La construction de ce PDS est menée collectivement au sein de la Commission Médico technique. Ce nouveau PDS s'inscrit dans le cadre réglementaire, en adéquation avec les objectifs du Plan Santé Travail 4.

Il s'attache à la prévention de certains risques majeurs ou émergents, (usure professionnelle TMS, RPS) au maintien dans l'emploi et à la veille sanitaire notamment liés aux nouveaux modes d'organisation de travail (télétravail, coworking). Il est tourné vers une approche santé au travail / santé publique.

- Rapport d'activité 2022

- Bilan de l'activité 2022

- 3290 entreprises adhérentes
- 32 516 salariés
- 292 adhésions
- 191 entreprises radiées

- Le suivi médical

	Médecins	Infirmiers
Visites d'embauche	2497	3714
Visites périodiques	1423	2580
Pré-reprises	701	
Reprises	2112	

### A la demande

du salarié	914	
de l'employeur	289	
du médecin	955	
Autres (2 <sup>ème</sup> visite, suivi individuel, visite intermédiaire)	305	712
<b>TOTAL</b>	<b>9196</b>	<b>7006</b>

### L'absentéisme

- 571 absences excusées (parfois au dernier moment)
- 650 absences non excusées

**1 salarié sur 10 n'honore pas son rendez-vous**

➤ La vaccination

1 132 vaccins ont été réalisés en 2022 :

- 771 contre le COVID 19
- 333 contre la grippe
- 28 contre la leptospirose

➤ Le Document Unique d'Evaluation des Risques

En 2022, reprise des « Ateliers Document Unique » pour les entreprises de moins de 20 salariés. Pour les entreprises de plus de 20 salariés, création d'une grille automatisée à décliner en groupe de travail.

➤ Les formations SST

Formation initiale (2 jours)		Maintien et actualisation des compétences (MAC 1 jour)	
Nombre de session	Nombre de stagiaires	Nombre de session	Nombre de stagiaires
23	156	17	105

• Rapport financier 2022

Le rapport financier 2022 est lu par Monsieur Dominique BEGÉ, expert-comptable de la SAGECO.

BILAN ACTIF

- Actif immobilisé : 1 236 820.22 €
- Actif circulant net : 1 973 631.72 €
- Disponibilité : 1 683 273.66 €

**TOTAL DE L'ACTIF NET : 3 210 451.94 €**

BILAN PASSIF

- Fonds propres : 2 312 430.56 €
- Dettes : 727 804.38 €

**TOTAL DU PASSIF NET : 3 210 451.94 €**

## LE COMPTE DE RESULTAT

- Total des produits d'exploitation : 2 884 212.27 €
- Total des charges d'exploitation : 2 592 899.79 €
- Résultat d'exploitation : 291 312.48 €
- Résultat financier : 6 598.23 €
- Résultat exceptionnel : 1 914.96 €
- **Bénéfice : 150 135.67 €**

- **Certification des comptes par le commissaire aux comptes**

Monsieur Dominique BEGÉ, intervient au nom du Cabinet CGL Audit et Conseil, commissaire aux comptes du SIST ; il rappelle le rôle du commissaire au comptes et fait la lecture de son rapport sur les conventions règlementées concernant l'exercice clos le 31/12/2022.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, il a certifié que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2022. Aucune observation n'a été formulée sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations donnés dans le rapport de gestion du bureau et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Sur les conventions et les engagements réglementés, aucune convention, ni aucun engagement soumis à l'article L.631-5 du code du commerce n'ont été présentés.

Aucune remarque n'est faite par les adhérents présents.

Les résultats du vote de la certification des comptes sont :

POUR : 112          CONTRE : 0          ABSTENTION : 0

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Présentation du budget prévisionnel 2023

La présentation du budget prévisionnel est lue par Monsieur Dominique BEGÉ de la société SAGECO.

Les cotisations sont au « Per capita » sur la base de 93 € HT et 97 € HT pour les adhérents du public par salarié.

Le budget prévisionnel des recettes a été établi sur la base suivante :

- Cotisations annuelles : 1 214 580 €
- Cotisations trimestrielles : 1 417 041 €
- Visites d'embauches : 167 400 €
- Visites intérimaires : 88 350 €
- Visites réciprociétés : 4 650 €
- Absences : 39 525 €
- Intérimaires Absents : 3 255 €

Le total des produits d'exploitation prévisibles est de 3 040 801 €. Il comprend la rétrocession des formations pour 25 000 €, le montant des locations d'immeubles pour 55 000 € et les produits financiers pour 10 000 €.

Le montant des charges d'exploitation est estimé à 2 994 840 €

Le résultat d'exploitation est de 35 961 €

Le résultat courant avant impôt est de 43 895 €

Le résultat comptable courant est de 28 228 €

Le résultat net comptable est de 28 228 €

Il est procédé au vote du budget prévisionnel de 2023. Les résultats du vote sont les suivants :

POUR : 112

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Aucune remarque n'est faite et aucune question n'est posée par les adhérents présents.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.



- Témoignages de 2 entreprises :

- ❖ L'EHPAD Fondation du Bois

Madame Mélissa KOUTCHANOU, directrice depuis janvier 2023, de cette maison de retraite qui se situe à Branne, explique comment le SIST du Libournais est intervenu au sein de l'entreprise lors de conflits entre salariés qui perduraient depuis un long moment.

L'équipe des IPRP a été très réactive et a mis en place plusieurs interventions :

- des réunions risques psycho-sociaux entre salariés avec un accompagnement de la psychologue du travail qui a également aidé à la mise en place du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).
- la mise en place de groupe de travail par métier, l'objectif étant d'identifier les problèmes à risque (la parole des salariés était libérée).
- l'identification des troubles musculosquelettique avec l'intervention de l'Ingénieur Hygiène-Sécurité qui a mis en place des outils de travail par groupes de métier.
- Réunion globale de tout le personnel.

Madame KOUTCHANOU remercie grandement l'équipe pour sa disponibilité et son adaptabilité. L'équipe des IPRP est vraiment à l'écoute et ne porte aucun jugement, ni préjugé. Leur intervention a permis une meilleure qualité du travail dans l'équipe.

- ❖ L'entreprise DISCAC

DISCAC est une entreprise de création de cuisine et salle de bain qui emploie 190 salariés. Madame Marion LAPORTE, responsable HSE et Economie Circulaire présente l'entreprise dans laquelle elle a rencontré plusieurs problématiques. Elle a fait appel au SIST du Libournais :

- pour mettre à jour les mesures de bruit sur le site (entreprise avec 3 zones séparées) avec l'intervention de l'Ingénieur Hygiène-Sécurité et un Technicien Hygiène-Sécurité. Ils ont été extrêmement pédagogiques dans l'explication de la pose des capteurs et leurs significations. La restitution des résultats a été très rapide. Madame LAPORTE a pu mettre en place la création des bouchons-moulés en suivant.
- pour effectuer la distribution des bouchons-moulés. Lors de cette distribution, les IPRP ont effectué une sensibilisation aux salariés et une formation sur les risques aux bruits.
- pour détecter les facteurs de perturbation dans un open-space qui comprend 16 salariés. L'ergonome du service, est intervenue sur le sujet auprès de l'équipe concernée en distribuant le questionnaire GABO (Gêne Acoustique dans les Bureaux Ouverts). Celui-ci a été rempli à 98 %. Il en est ressorti 3 problématiques :
  - ✓ une hygiène des bureaux défailante
  - ✓ une mauvaise lumière
  - ✓ une disposition des bureaux pas adéquat

Un nouveau projet de réimplantation des bureaux est en cours. Madame LAPORTE conclut son témoignage en signalant qu'elle est ravie d'avoir pu travailler en collaboration avec une équipe d'IPRP à la fois réactive et à l'écoute des besoins. De nombreux problèmes ont été résolus et permettent à l'entreprise de travailler dans de meilleures conditions.

- Questions diverses :

➤ Le montant actuel de la cotisation est plus élevé qu'un mois de salaire chargé pour nos animatrices employées 1h/semaine ! N'est vraiment-il pas possible d'envisager un tarif de cotisation réduit pour ce type de situation ?

Réponse : Aucune réduction n'est malheureusement possible. Le système de paiement per capita ne le permet pas. En revanche, la directrice invite l'adhérent à se rapprocher de ses salariées pour savoir si elles occupent un poste identique au sein d'une autre entreprise afin de partager la cotisation.

➤ Comment faut-il procéder pour louer une partie des locaux situés à côté du SIST ?

Réponse : Une partie du bâtiment est déjà louée à BATI PRO et au centre de dialyse. Le Président invite l'adhérent « La Mission locale » à se rapprocher de Mme BERNARDINO, la Directrice, pour en faire la demande.

Aucune autre question, ni observation n'étant formulée, le Président remercie l'assistance et clos l'Assemblée Générale Ordinaire à 17H45.

Les adhérents présents sont invités à poursuivre avec l'inauguration de l'extension des nouveaux locaux.

A Libourne, le 26 septembre 2023

Le Président,

Didier GUERIN

